

# Règlement “Scène Ouverte Ados”

## 1. Principe

La MJC CS Raimon Trencavel de Béziers (MJC CS) souhaite offrir la possibilité aux jeunes biterrois de s’exprimer et de faire découvrir leurs talents artistiques. Par le biais de cette scène ouverte en direction des adolescents âgés de 12 à 18 ans, la MJC CS souhaite organiser un événement ouvert aux artistes (danseurs, chanteurs, musiciens, comédiens et humoristes) du grand biterrois évoluant dans tous les styles.

## 2. Condition de participation

- Avoir entre 12 et 18 ans
- Pratiquer, seul ou en groupe, une discipline artistique dans les domaines suivantes : danse, théâtre, chant, musique, humour
- Habiter dans le grand biterrois (Béziers ou les communes environnantes)
- Être non professionnel
- Être disponible les 10 avril et 13 avril 2024

Aucune rémunération ou participation aux frais de déplacement des artistes ne sera engagée par la MJC CS.

NB: Pour tout candidat ou groupe sélectionné, le présent règlement ainsi qu’une autorisation parentale, dûment signés par un responsable légal, devront obligatoirement être fournis pour valider l’inscription.

## 3. Dépôt de candidature et inscription

L’inscription est gratuite pour tous.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 17 mars 2024 minuit.

Pour s’inscrire, les candidats doivent remplir le formulaire de candidature prévu à cet effet. Ils devront joindre obligatoirement un ou plusieurs fichiers vidéo permettant à l’organisateur d’apprécier les performances artistiques des candidats dans leurs disciplines respectives.

Le formulaire de candidature est mis à disposition par la MJC CS :

- via le site internet de la MJC CS: [www.mjc-beziers.org](http://www.mjc-beziers.org)
- en version papier à l’accueil de la MJC CS.

Pour les candidats remplissant le formulaire en version papier, le formulaire ainsi que les vidéos doivent être adressés par mail à l’adresse mail suivante : [sceneouverte.mjcbeziers@gmail.com](mailto:sceneouverte.mjcbeziers@gmail.com)

#### 4. Sélection des candidats

La sélection sera effectuée par des membres de l'organisation, selon les critères suivants :

- La qualité et la maîtrise des prestations
- L'originalité
- La présence scénique
- La cohérence avec l'ensemble du programme proposé

La sélection sera effectuée à partir du 18 mars 2024. Les candidats seront informés de la décision du jury ultérieurement par mail ou téléphone.

#### 5. Déroulement et organisation

Une réunion sera prévue avec les artistes sélectionnés, afin d'affiner les besoins techniques en matériel déjà précisés (dans la limite de ses possibilités) dans le formulaire de candidature renseigné lors de l'inscription.

Les artistes utilisant des bandes son devront fournir leurs fichiers avant le 04 avril 2024 par mail à l'adresse suivante : [sceneouverte.mjcbeziers@gmail.com](mailto:sceneouverte.mjcbeziers@gmail.com)

Les artistes s'engagent à participer à une répétition générale qui aura lieu le mercredi 10 avril 2024 dans les locaux de la MJC CS.

L'ordre de passage sera établi par les organisateurs. Pour des raisons d'organisation, les titres présentés ne pourront en aucun cas être modifiés après le 03 avril 2024.

#### 6. Représentation

L'évènement "Scène Ouverte Ados" sera organisé dans la salle de spectacle de la MJC CS. Les artistes auront connaissance de l'ordre de passage établi par les organisateurs à l'avance et s'engagent à arriver au moins 1 heure avant le début du spectacle.

#### 7. Engagement

**Le fait de participer à cette scène ouverte entraîne l'acceptation totale du présent règlement.**

Tout manquement au présent règlement sera sanctionné par le rejet du candidat. Les organisateurs se réservent le droit, dans l'intérêt de la manifestation, de modifier le présent règlement ou d'annuler la manifestation en cas d'évènement fortuit ou de force majeure sans qu'aucune réparation de préjudice ne puisse être demandée.

Date et Lieu:

Signature: